

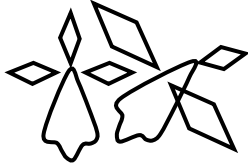
RAPPORT D'ACTIVITE 2025



Fédération Départementale
des Chasseurs du Morbihan

Lande du Crano





Fédération départementale
des chasseurs du Morbihan
6 Allée François Joseph Broussais
56010 VANNES CEDEX
Tél. 02 97 62 11 20
Email : contact56@chasseurdefrance.com
Site : www.chasserenbretagne.fr/fdc56/

Rédaction : Thierry Delhorme, Technicien en charge de la gestion de la lande du Crano, Fédération départementale des chasseurs du Morbihan

Contributions et relecture : Stéphane Basck, Responsable Fédération départementale des chasseurs du Morbihan – Laurent Pérignon, Conseil départemental du Morbihan

Photo de couverture : Fauvette pitchou, lande du Crano – avril 2025

Crédits photos © Thierry Delhorme (sauf mention contraire)

Table des matières

ABREVIATIONS.....	6
RESUME DE L'ANNEE.....	7
ENJEU 1 : UNE MOSAÏQUE D'HABITATS FONCTIONNELS.....	9
OLT 1. Restaurer les habitats de landes dégradées en une mosaïque de landes de divers faciès	9
OO 1. Restaurer et augmenter les surfaces de lande xérophile à Ajonc d'Europe et Bruyère cendrée et à Ajonc nain et Bruyère cendrée.....	9
CS2. Observation photographique du paysage	9
IP1. Abattage des plantations de résineux exotiques et résineux diffus sur la lande	10
OO 2. Contrôler/limiter les fougères.....	11
IP4. Gestion de la Fougère aigle par des moyens mécaniques et/ou par le pâturage	11
OO 3. Préserver différents stades de lande et favoriser des îlots de vieillissement	12
IP5. Maintien de la lande basse par des moyens mécaniques ou par le pâturage	12
OO 4. Préserver et favoriser les landes , prairies et pelouse en limitant la progression des arbres et arbustes.....	15
IP9. Broyage des pelouses acides.....	15
IP10. Entretien des prairies mésotrophes par la fauche et/ou le pâturage	16
IP11. Arrachage mécanique ou manuel, abattage et élagage des espèces ligneuses non inféodées aux landes.....	18
OO 7. Obtenir une surface cohérente de gestion	18
MS2. Acheter ou conventionner sur les parcelles intéressantes en périphérie du périmètre d'intervention.....	18
FCR 1 : ANCORAGE TERRITORIAL	20
OLT 2. Accompagner et concilier les différents usages sur le site	20
EI1. Etude de la perception du site par la population locale.....	20
OO 9. Organiser la fréquentation	20
IP14 Entretien des sentiers et CI1. Restauration des sentiers	20
CI2. Création d'un parking.....	22
OO 11. Développer des actions pédagogiques et de sensibilisation.....	23
PA2. Développer des actions pédagogiques	23
OO 12. Gérer le patrimoine historique du site.....	26
CI3. Restauration du patrimoine historique présent sur le site	26
FCR 2 CONNAISSANCES NATURALISTES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	27
OLT 3. Améliorer et actualiser la connaissance sur le site	27
OO 13. Approfondir la connaissance de la faune du site	27
FCR 3. FONCTIONNEMENT	31
OLT 4. Assurer le fonctionnement optimal du site	31

OO 14. Assurer la concertation et le rapportage des actions et des résultats de gestion du site auprès des instances de gouvernance, d'accompagnement et d'avis scientifique	31
MS4. Organiser des comités de pilotage.....	31
MS5. Organisation des missions du personnel	32
MS7. Formation du personnel.....	34
MS8. Renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion, aux suivis naturalistes et aux animations pédagogiques.....	34
MS10. Gérer la comptabilité, assurer la diversification des financements.....	34

ABREVIATIONS

PG : Plan de Gestion

CS : Connaissance et Suivi du patrimoine naturel

SP : Surveillance du territoire et Police de l'environnement

IP : Intervention sur le Patrimoine naturel

EI : Prestations de conseils Études & Ingénierie

CI : Création et entretien d'Infrastructures d'accueil

PR : Participation à la Recherche

PA : Prestations d'accueil et Animation

CC : Création de supports de Communication et de pédagogie

OO : Objectif Opérationnel

OLT : Objectif à Long Terme

MEEDAT : Ministère Aménagement Transition Ecologique

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

OFB : Office Français de la Biodiversité

CD56 : Conseil Départemental du Morbihan

FNC : Fédération Nationale des Chasseurs

FDC : Fédération Départementale des Chasseurs

FPN : Fondation pour la Préservation de la Nature

ONCB : Oiseaux Nicheurs Communs de Bretagne

CRBPO : Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux

RESUME DE L'ANNEE

L'année 2025 a été marquée par le lancement du nouveau plan de gestion 2025-2034. Comme le précédent, ce document de gestion constitue la feuille de route pour la gestion du site. Il se distingue toutefois par le fait qu'il a été élaboré à partir d'une évaluation des actions menées au cours des cinq dernières années et selon une méthodologie standardisée pour la conception des plans de gestion des espaces naturels¹, intégrant notamment les enjeux du site ainsi que des objectifs à long terme (30 ans) et des objectifs opérationnels (10 ans) déclinés en opérations.

Les opérations récurrentes, indispensables à la restauration et à l'entretien du site, ont toutes été exécutées cette année : broyage, roulage des fougères, pâturage, entretien des chemins et des sentiers etc.

Après quelques années de pâturage sur le site, des résultats prometteurs commencent à être visibles sur certaines parcelles, notamment en ce qui concerne le maintien de la dynamique de l'Ajonc d'Europe, ainsi que l'hétérogénéité de la structure végétale qu'il induit. La gestion du troupeau sur la lande se consolide également progressivement (pression de pâturage, nombre de moutons, déplacement des paddocks...).

Le retour de la Fauvette pitchou sur le site, espèce indicatrice des habitats de landes, constitue un signal très positif (non revue depuis 2013 sur le site, elle a été réobservée en novembre 2024) et, cerise sur le gâteau, deux couples nicheurs ont été recensés au printemps, attestant ainsi la bonne trajectoire de gestion mise en place au cours des cinq dernières années.

Le Lapin de garenne a quant à lui complètement disparu du site, sans doute du fait d'épisodes successifs de maladies auxquels s'est ajoutée de la prédation. Les suivis mis en place sur cette espèce ces dernières années n'ont donc pas été renouvelés.

Une nouvelle convention a été conclue entre la Fédération départementale des chasseurs et le centre équestre « Le Manège Enchanté ». Elle précise les modalités d'échanges entre les parties : le centre équestre met à disposition son matériel agricole (tracteur, broyeur, etc.) en contrepartie de l'utilisation des prairies du site, soit pour le pâturage soit pour la fauche en vue de la récolte du foin.

Un programme d'animations varié a également été mis en place sur le site, à destination de publics divers : écoles primaires, grand public, associations, etc. Le site a aussi participé à différentes manifestations, telles que Grandeur nature (initiée par le Département) ou le festival L'Échappée (initié par Baud Communauté). Prêt de 150 personnes ont ainsi participé aux différentes animations proposées.

Cette année a également été marquée par le lancement de plusieurs projets visant à valoriser le site et à promouvoir la sensibilisation et la pédagogie autour de la découverte et des enjeux de la lande. Ces initiatives incluent la création d'une aire de stationnement, la réfection du chemin principal, le lancement des travaux pour un sentier pédagogique, la conception d'une

¹ Collectif, 2021. Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels. Coll. *Cahiers techniques* n°88, OFB

mallette pédagogique et le développement d'un site internet. L'année 2026 s'annonce donc elle aussi riche en nouveautés pour le site.

Dans le but de constituer à terme une surface de gestion cohérente, le Département a acquis cette année une nouvelle parcelle située au sud du site.

Enfin, il est important de souligner la qualité du partenariat qui se renforce au fil du temps, à travers de nombreuses collaborations menées dans le cadre des différents projets, notamment avec le Département, Baud Communauté, l'Office du tourisme, la commune de Pluméliau-Bieuzy, le lycée Anne-de-Bretagne, Tiffany Dufrost (« Un mouton dans la ville ») et Valika Boutouiller (Centre Bretagne Nature).

ENJEU 1 : UNE MOSAÏQUE D'HABITATS FONCTIONNELS

OLT 1. Restaurer les habitats de landes dégradées en une mosaïque de landes de divers faciès

OO 1. Restaurer et augmenter les surfaces de lande xérophile à Ajonc d'Europe et Bruyère cendrée et à Ajonc nain et Bruyère cendrée

CS2. Observation photographique du paysage

L'Observation Photographique du Paysage (OPP) est un dispositif mis en place au niveau national depuis 1989. Il a pour objectif de « constituer un fonds de séries photographiques permettant d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces, afin d'orienter favorablement l'évolution des paysages » (source : MEEDAT).

L'application de ce protocole sur la lande du Crano vise à produire des séries photographiques illustrant l'évolution du paysage dans le temps.

Dix points de vue ont été définis sur le site (cf. figure 1). Chacun d'eux est géolocalisé et matérialisé par un piquet. Chaque année, à des dates sensiblement identiques (à plus ou moins trois jours près), une photographie est prise depuis chacun de ces points. Il est également essentiel de respecter une constance des horaires de prise de vue afin d'assurer la comparabilité des clichés.

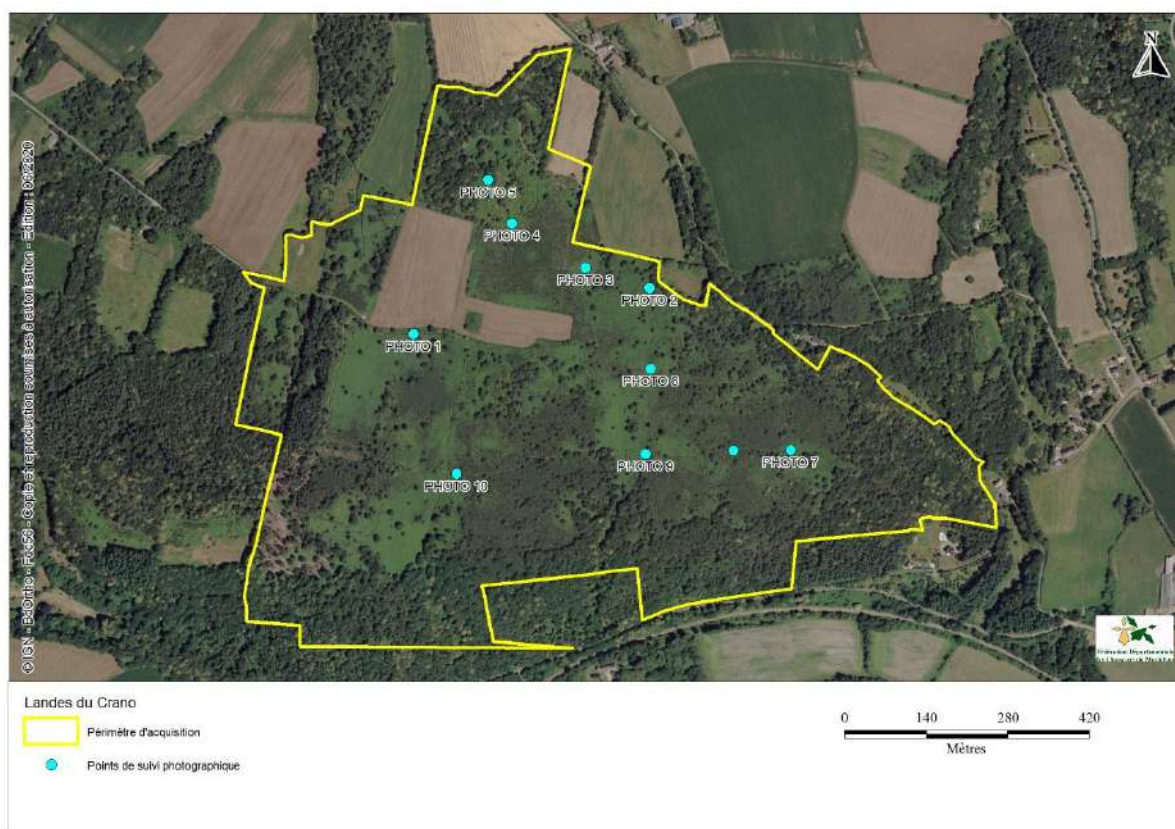


Figure 1. Répartition géographique des points de prises de vues (OPP) sur la lande du Crano

Pour l'année en cours, les photographies ont été réalisées le 10 mai 2025. Les images présentées ci-après constituent un exemple de la série photographique du point de vue sur la localisation n° 1. Pour rappel, le suivi de l'année 2024 n'avait pas pu être effectué en raison de conditions météorologiques défavorables.



IP1. Abattage des plantations de résineux exotiques et résineux diffus sur la lande

Dans plusieurs zones du site, des résineux exotiques subsistent, soit issus d'anciennes plantations, soit de la dispersion des graines.

Cette année un chantier d'abattage a été réalisé le 20 mars 2025 avec le lycée Anne de Bretagne.



Des étudiants du lycée Anne de Bretagne exécutant des coupes de résineux - mars 2025

La zone ciblée correspond à une importante répartition diffuse de jeunes résineux issus d'une dispersion naturelle de graines (cf. figure 2).



Figure 2. Situation géographique de la zone d'abattage des résineux en 2025

OO 2. Contrôler/limiter les fougères

IP4. Gestion de la Fougère aigle par des moyens mécaniques et/ou par le pâturage

Les premières opérations de roulage de la fougère ont eu lieu les 14 et 21 mai. Au total, 5,80 hectares ont ainsi été roulés (cf. figure 3). Les zones d'intervention des années précédentes évoluent progressivement avec le développement de l'Ajonc d'Europe. En effet, des surfaces qui correspondaient, il y a quatre à cinq ans, à de la ptéridaie ont progressivement évolué, au fil du temps et des passages répétés du rouleau, vers une végétation plus caractéristique de la lande xérophile. Celle-ci se compose d'une mosaïque végétale associant fougères, Ajonc d'Europe, Bruyère cendrée et graminées.

Ces structures végétales constituent désormais des habitats favorables, entre autres, à la nidification des oiseaux. Le passage du rouleau sur ces surfaces est donc dorénavant susceptible d'avoir un impact non négligeable, c'est pourquoi les surfaces roulées sont adaptées et modifiées chaque année.

Un second passage de rouleau a été réalisé le 10 juillet. Toutefois, les opérations ont dû être interrompues en raison des conditions météorologiques caniculaires et de l'arrêté préfectoral interdisant l'usage de tout véhicule dans les landes.



Figure 3. Situation géographique des zones ayant fait l'objet d'un roulage de la Fougère aigle en 2025

OO 3. Préserver différents stades de lande et favoriser des îlots de vieillissement

IP5. Maintien de la lande basse par des moyens mécaniques ou par le pâturage

Le broyage :

L'entreprise Diguard est intervenue sur le site au début du mois de février. Deux parcelles ont fait l'objet d'un broyage avec exportation des rémanents (cf. figure 4), représentant une surface totale de 1,72 hectares.

La parcelle située au sud du site avait déjà été broyée une première fois en 2020. Au regard de son potentiel de restauration et de la recolonisation par la Bruyère cendrée, il était nécessaire d'agir sur la dynamique de l'Ajonc d'Europe afin de favoriser le développement des bruyères.

La parcelle située à l'est du site correspond à une surface défrichée en mars 2021 (abattage des Sapins de Douglas et broyage des souches). Depuis, une végétation caractéristique d'un habitat de lande mésoxérophile s'y est installée spontanément, avec une forte présence de Bruyère cendrée, Bruyère ciliée, Callune et d'Ajonc nain. Une nouvelle intervention était donc indispensable afin de limiter la dynamique de l'Ajonc d'Europe. Par ailleurs, une troisième parcelle a été broyée sans exportation des rémanents. Située à l'est du site (cf. figure 1), cette surface de 1,10 hectare avait déjà été broyée en 2021. Depuis, une végétation de type « prairie maigre » s'y est développée. Le broyage sans exportation permet de maintenir cette structure floristique, en complément du pâturage.



Figure 4. Situation géographique des parcelles broyées en 2025

Le pâturage :

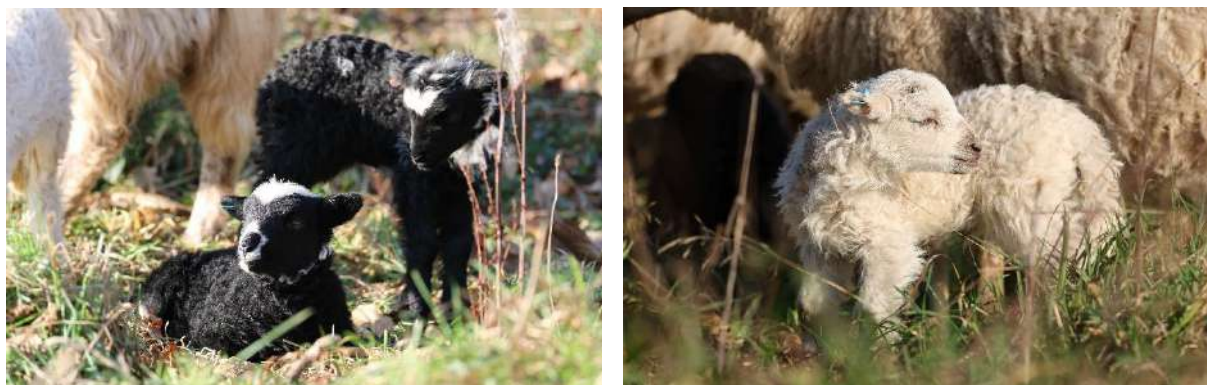
À la suite des opérations de restauration menées à partir de 2020, deux types d'habitats de lande sont désormais présents sur le site : la lande xérophile à Ajonc d'Europe et Bruyère cendrée et la lande mésoxérophile à Ajonc nain et Bruyère cendrée. Afin de préserver ces habitats, il est nécessaire de limiter la dynamique de l'Ajonc d'Europe et de maintenir une végétation basse sur ces secteurs.

Le pâturage constitue un outil complémentaire au broyage, permettant à la fois de conserver une végétation hétérogène et de maintenir une mosaïque d'habitats favorable à la faune, notamment aux insectes, aux oiseaux et aux reptiles.

Un troupeau d'environ quarante brebis de race Lande de Bretagne est présent sur le site tout au long de l'année. Deux chèvres font également partie du troupeau depuis 2024. Du printemps jusqu'à la fin du mois de septembre, le troupeau pâture sur la lande selon un mode de pâturage tournant, au moyen d'enclos mobiles (cf. figure 5). Le gestionnaire tient à jour un cahier de pâturage pour assurer le suivi de la pression de pâturage par parcelle.

Une vingtaine d'agneaux sont nés en début d'année sur le site. En effet, un bélier avait été introduit dans le troupeau de brebis au mois d'août afin d'obtenir, dès le début de l'année 2025, un premier cheptel d'agneaux.

L'objectif de cette reproduction est de remplacer progressivement certaines brebis vieillissantes, afin de maintenir sur le site un troupeau d'environ quarante brebis « performantes ». Un autre avantage est que les agneaux nés sur place s'adaptent très rapidement aux particularités et aux conditions spécifiques du site. Les agneaux mâles sont séparés des femelles au début du mois de mai.



La conduite du troupeau est assurée par Tiffany Dufrost (SARL Un mouton dans la ville).

Au total pour l'année 2025, ce sont 167 jours cumulés de pâturage qui ont été réalisés sur la lande par la quarantaine de moutons et les deux chèvres.



Figure 5. Localisation géographique des parcelles pâturées en 2025 (les chiffres indiquent le nombre de jours pâturés cumulés sur l'année)

Plusieurs journées de broyage à l'aide d'un broyeur autottracté ont également été nécessaires sur certaines parcelles de lande afin de créer des passages pour les moutons (cf. photos ci-dessous). En effet, la densité d'Ajonc d'Europe étant trop élevée sur certains secteurs, il s'est avéré pertinent de faciliter le déplacement du troupeau afin de lui permettre d'accéder à l'ensemble des surfaces et ainsi de contribuer au maintien d'une végétation basse. Cette opération sera reconduite en 2026.



A gauche : Sayan, étudiant du Lycée Anne de Bretagne en stage sur le site, est aux commandes du broyeur. A droite : Vue arienne du réseau de chemins destinées à améliorer la circulation des brebis sur la parcelle de lande

OO 4. Préserver et favoriser les landes , prairies et pelouse en limitant la progression des arbres et arbustes

IP9. Broyage des pelouses acides

Les pelouses acides à Gaillet et fétuque sont en grande partie présentes au niveau des chemins et des sentiers. Depuis 2020 un réseau de chemins est entretenu chaque année par broyage (cf. figure 6). Un seul passage de broyage est effectué annuellement. Cette année les travaux de broyage ont été réalisés par le technicien gestionnaire du site le 8 juillet 2025 à l'aide d'un tracteur et d'un broyeur à marteaux.

Les sentiers sont quant à eux entretenus plus régulièrement, toutes les trois semaines à partir du moi d'avril jusqu'à fin septembre. L'entretien des sentiers est réalisé par le technicien gestionnaire mais également l'équipe du chantier nature de réinsserston encadrée par Baud communauté.

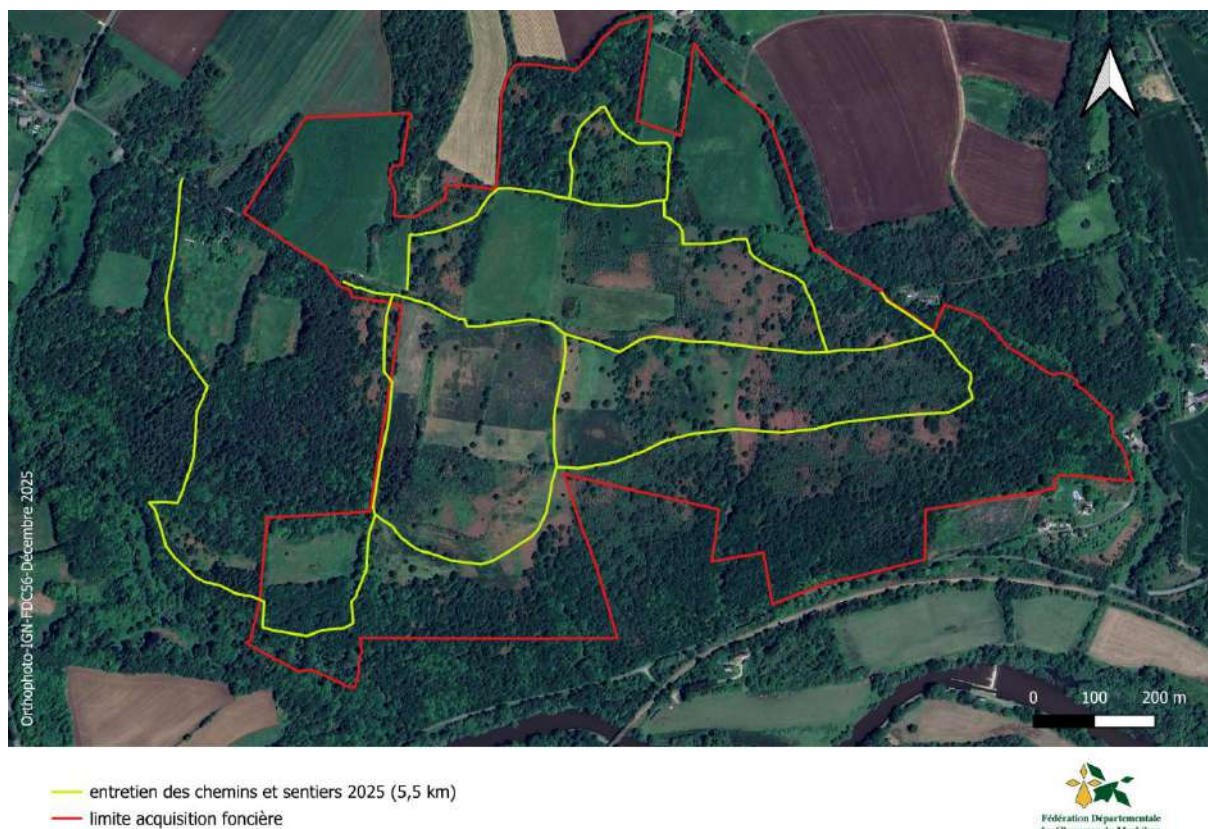


Figure 6. Localisation géographique du linéaire de chemins et sentiers entretenus en 2025

Depuis cette année, certains tronçons de chemins et de sentiers ne sont volontairement plus entretenus afin de permettre leur disparition progressive. Historiquement, un maillage dense de chemins et de sentiers avait été créé et entretenu par les chasseurs afin de faciliter l'accès à l'ensemble du site. Ce réseau est également emprunté par les randonneurs et les vététistes. Afin de limiter les perturbations liées à une fréquentation répétée et les impacts potentiels sur la faune et la flore, il a été décidé de ne plus entretenir une partie de ces chemins et sentiers.

Au total, un linéaire de 5,5 km de chemins et de sentiers est désormais entretenu chaque année sur la lande du Crano.

IP10. Entretien des prairies mésotrophes par la fauche et/ou le pâturage

L'entretien des prairies varie selon les parcelles :

La parcelle n°3 (cf. figure 7) a fait l'objet d'un pâturage cette année par des chevaux (quatre poulinières) appartenant au centre équestre « Le Manège enchanté », situé à proximité du site. Le pâturage s'est déroulé d'avril à fin septembre.



Figure 7. Localisation géographique des prairies entretenues par pâturage en 2025

Une convention a été conclue au début de l'année 2025 entre la Fédération des chasseurs et le centre équestre. Celle-ci précise les conditions de mise à disposition de matériel agricole appartenant au centre équestre au bénéfice de la Fédération des chasseurs, ainsi que les modalités de mise à disposition gratuite de parcelles de prairies, propriété de la Fédération des chasseurs, destinées au pâturage et/ou à la récolte de foin par le centre équestre. Dans le cadre de cet échange de bons procédés, la Fédération des chasseurs bénéficie notamment de l'utilisation d'un tracteur, d'un broyeur, ainsi que de l'approvisionnement en eau pour les moutons. Conformément aux termes de la convention, l'entretien de la clôture électrique a été assuré par le technicien gestionnaire du site.

Les parcelles n°1 et n°4 sont pâturées par les brebis durant la période hivernale, d'octobre à début mars. En période estivale, ces prairies sont fauchées par le centre équestre afin de produire du foin. Cette année, 75 rounds de foin ont ainsi été récoltés.

La parcelle n°2 est pâturée par les brebis au mois de mai durant la période de tonte.

La parcelle n°5 est paturée durant l'hiver.

IP11. Arrachage mécanique ou manuel, abattage et élagage des espèces ligneuses non inféodées aux landes

Cette action de restauration consiste à abattre puis exporter les arbres disséminés sur la lande, avant l'intervention du broyeur, afin de favoriser la restauration de la végétation. Ces travaux sont menés en partenariat avec des habitants de la commune de Pluméliau-Bieuzy intéressés par la récupération du bois. Pour chaque participant, une convention d'affouage est signée avec la Fédération des chasseurs.

En 2025, seules deux conventions ont été conclues (cf. tableau 1) En effet, l'abattage des arbres est directement lié aux opérations de broyage forestier sur de nouvelles zones de restauration. Or, aucune nouvelle zone n'a fait l'objet d'un broyage sur des nouvelles surfaces de restauration en 2025.

Tableau 1. Signataires des conventions d'affouage en 2025

Date (Réception mail)	Nom	Prénom	Adresse
06/02/2025	LE LOUER		31 coët Menan 56930 PLUMELIAU-BIEUZY
09/11/2025	COJAN	Loïc	170 Kertanguy 56930 PLUMELIAU BIEUZY

Les arbres de la parcelle à l'Est du site ont été coupés pour permettre la réalisation d'une aire de stationnement.

OO 7. Obtenir une surface cohérente de gestion

MS2. Acheter ou conventionner sur les parcelles intéressantes en périphérie du périmètre d'intervention

Une nouvelle parcelle a fait l'objet d'une acquisition de la part du département du Morbihan. Il s'agit de la parcelle ZN 016 d'une contenance de 23 960 m² (cf. figure 8).

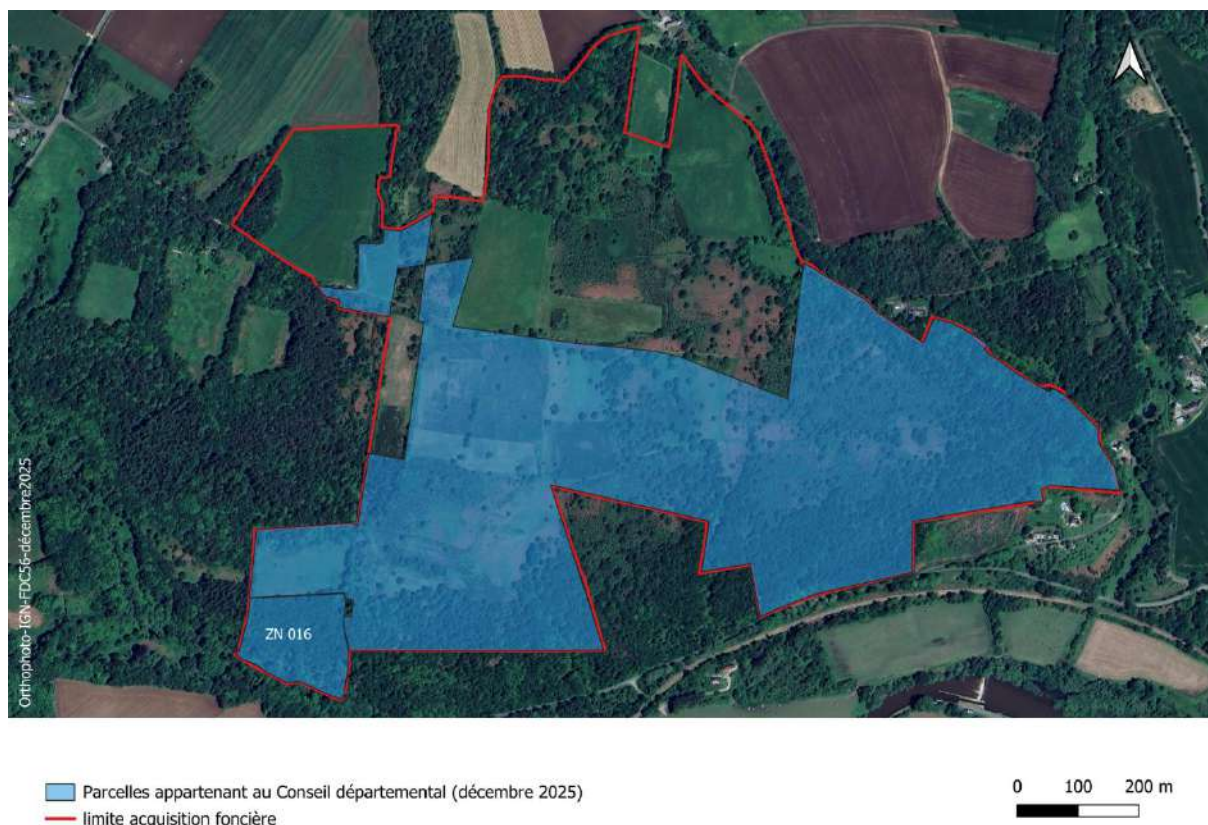


Figure 8. Localisation géographique des parcelles propriété du Département en 2025 (la référence cadastrale figure sur la dernière acquisition)

La parcelle d'environ 200 m² correspondant à la ruine de la maison des forgerons, jouxtant la parcelle cadastrée ZN 016, a fait l'objet de nombreuses démarches de la part d'un notaire afin d'identifier son propriétaire en vue d'une éventuelle acquisition. Il apparaît que cette parcelle serait, a priori, dépourvue de propriétaire. Une procédure de "bien sans maître" a ainsi été engagée en fin d'année par la commune de Pluméliau-Bieuzy afin d'en permettre l'acquisition. Des panneaux d'information ont été installés sur la parcelle, conformément aux dispositions prévues par l'arrêté municipal.

FCR 1 : ANCORAGE TERRITORIAL

OLT 2. Accompagner et concilier les différents usages sur le site

EI1. Etude de la perception du site par la population locale

Un travail de réflexion portant sur la perception de la gestion et de la valorisation du site de la lande du Crano a été mené par Anita KOUASSI dans le cadre de son stage de Master Biodiversité, écologie et évolution, avec la spécialité « *Man and Biosphere* » à l'Université de Toulouse. Elle a ainsi travaillé sur ce sujet pendant cinq mois, d'avril à septembre. L'objectif principal de ce travail était d'identifier des pistes d'action visant, dans un premier temps, à renforcer l'ancrage territorial du site, puis, dans un second temps, à en améliorer la mise en valeur.

Dans un premier temps, le travail d'Anita a consisté à recenser les acteurs locaux en fonction de leurs domaines d'activité (collectivités, tourisme, associations, etc.). Dans un second temps, une grille d'entretien, structurée autour de différents thèmes (usages, réglementations, valorisation, etc.), a été élaborée afin de mener des entretiens semi-directifs auprès d'un ensemble d'acteurs identifiés.

Les résultats de cette étude se sont révélés globalement décevants et peu exploitables. En effet, plusieurs difficultés ont été rencontrées au cours du stage, notamment un manque de transparence et de rigueur de la stagiaire. De plus, certaines contraintes personnelles, telles que l'absence de permis de conduire (pourtant mentionné sur son CV), ont limité l'ampleur du travail d'enquête auprès des différents acteurs. De manière plus générale, le niveau du travail fourni n'a pas été jugé à la hauteur des attentes d'un stage de niveau Master 2.

OO 9. Organiser la fréquentation

IP14 Entretien des sentiers et CI1. Restauration des sentiers

Cette année, un travail portant sur la réorganisation des sentiers du site a été mené. Il s'est articulé autour de deux axes principaux : la redistribution des itinéraires existants et la création d'un sentier pédagogique.

L'ensemble des réflexions liées à ce projet a été conduit par un groupe de travail réunissant le gestionnaire du site, le Conseil départemental, la communauté de communes, l'Office de tourisme, la commune de Pluméliau-Bieuzy ainsi que les prestataires concernés.

La révision des différents itinéraires, balisés ou non, a pour objectif principal de concilier la limitation des perturbations liées à la fréquentation du site, notamment sur la faune, avec l'optimisation de sa découverte par le public.

Les deux sentiers balisés nommés « sentier de Castennec » et « sentier du Crano » ont été déplacés au Nord du site (cf. figure 9) afin d'éviter la fréquentation au cœur du site.

L'itinéraire ainsi que le nom du sentier pédagogique ont également été validés par le groupe de travail. Ce sentier, situé au nord du site, se superpose en partie aux deux autres itinéraires existants (cf. figure 9). Il présente une longueur de 4,16 km et a été nommé « Sentier de la

lande du Crano ». L'objectif de ce sentier est de permettre la découverte du site et de ses patrimoines naturel, historique et immatériel. Il a vocation à être accessible au grand public. L'implantation des 21 bornes directionnelles destinées au balisage du sentier pédagogique a été réalisée au mois de novembre, avec l'appui du service environnement de Baud Communauté et grâce à l'intervention des chantiers nature.

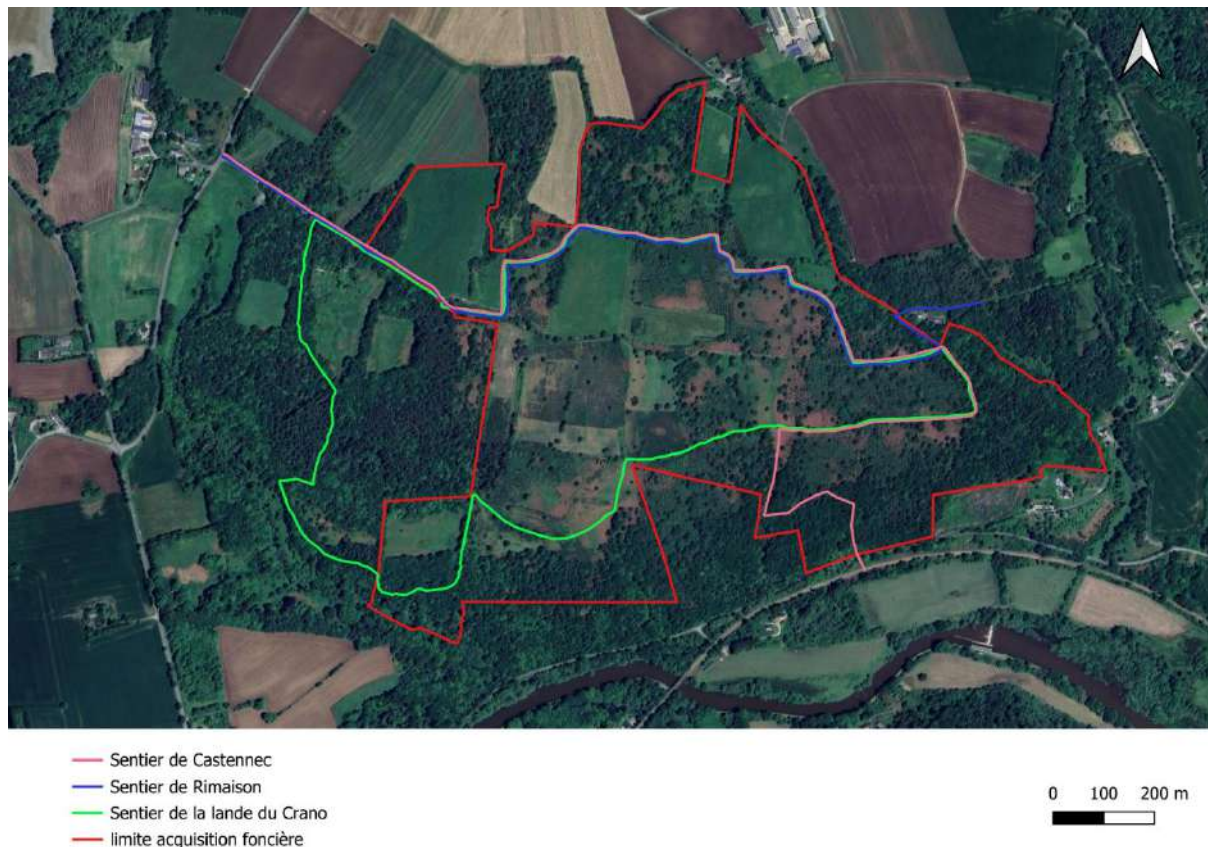


Figure 9. Localisation géographique des sentiers balisés

Le sentier initialement dénommé « circuit du Crano » a également été renommé « circuit de Rimaison » afin d'éviter toute confusion avec le sentier pédagogique intitulé « Sentier de la lande du Crano ».



Un travail de réflexion portant sur les différents thèmes abordés ainsi que sur le choix du mobilier pédagogique du sentier est également mené par le groupe de travail. Plusieurs stations seront ainsi implantées tout au long du sentier pédagogique. L'implantation des bornes « à thèmes » ainsi que l'installation d'un belvédère seront réalisées courant 2026.

CI2. Création d'un parking

L'aire d'accueil et de stationnement complète le sentier pédagogique, permettant de mieux encadrer la fréquentation et la découverte du site, tout en offrant un point d'accueil et d'information sécurisé pour les visiteurs.

L'un des objectifs majeurs de l'implantation était qu'il soit parfaitement intégré dans le paysage et de taille adapté (environ 200 m²) afin de pouvoir stationner jusqu'à dix véhicules.

Le choix de l'emplacement du parking s'est porté sur une petite parcelle boisée située à l'entrée du site (cf. figure 10).



Figure 10. Localisation géographique de l'aire de stationnement réalisée en 2025

Quelques arbres ont été abattus sur la parcelle (convention d'affouage avec M. Le Louer), en conservant ceux situés en pourtour. Les travaux de terrassement, réalisés par l'entreprise Le Rouzic TP (Melrand) les 15 et 16 mai, ont consisté à extraire les souches, décaisser la terre végétale sur 50 cm et déposer les matériaux en andins sur une parcelle voisine. Un

empierrement a ensuite été effectué en deux couches (0/100 puis 0/31), compactées pour assurer la stabilité de la surface.



OO 11. Développer des actions pédagogiques et de sensibilisation

PA2. Développer des actions pédagogiques

L'année 2025 a été marquée par la diversité des actions de sensibilisation et de pédagogie menées sur la lande du Crano. Le partenariat avec l'Office de tourisme « Vallée du Blavet l'Échappée verte » s'est révélé particulièrement riche et dynamique préfigurant un levier prometteur pour les actions à venir. Pour l'année 2025, près de 150 personnes ont ainsi participées aux différentes animation proposées.

Animation nature avec l'école primaire Rolland LE MERLUS

Le 20 mai, une animation pédagogique a été organisée à destination des élèves des cycles 2 et 3 de l'école primaire de Pluméliau-Bieuzy. Cette journée a permis aux enfants de découvrir la faune et la flore de la lande, tout en prenant part à une activité originale : la tonte des moutons. À cette occasion, Tiffany Dufrost, propriétaire des animaux, a présenté les spécificités de la vie des moutons sur la lande, les soins qui leur sont apportés, ainsi que les différentes possibilités de traitement et de valorisation de la laine.



Participation au festival l'Échappée

Les 23 et 24 mai 2025, la communauté de communes de Baud a organisé le festival L'Échappée. Cet événement culturel met à l'honneur les traditions et la culture bretonne tout en intégrant les enjeux environnementaux contemporains. Au-delà des différentes propositions artistiques, le festival vise également à sensibiliser le public aux problématiques de l'écologie locale. C'est dans ce contexte que la Fédération a tenu un stand afin de faire connaître le site de la lande du Crano, offrant ainsi une belle opportunité d'échanges avec un public aux profils variés.



Participation au programme Morbihan Grandeur Nature

Le programme Morbihan Grandeur Nature est organisé par le Conseil départemental. Ce programme propose chaque année plus de 150 rendez vous gratuits pour faire découvrir les richesses naturelles du département. Ces animations se déroulent sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Morbihan.

Deux dates, les 18 et 23 mai, ont été programmées sur le site de la lande du Crano. Les animations ont été réalisées par Tiffany Dufrost, autour du thème principal du mouton. Le technicien chargé de la gestion du site a également participé à l'une des journées afin de faire découvrir les richesses naturelles de la lande.

Une troisième date a également été programmée le 28 septembre. Cette animation a été réalisée par Suzie Feuillaubois animatrice nature (auto-entreprise). Cette animation était portée sur la découverte des landes.



Animation nature pour l'association « les chasseresses bretonne »

Le 7 juin, une animation nature a été organisée à destination des membres de l'association « Les Chasseresses bretonnes ». Une vingtaine de participantes ont ainsi passé la journée sur la lande du Crano.

La matinée a débuté par une balade guidée à travers les landes, encadrée par le gestionnaire du site et Valika Le Boutouiller (Centre Bretagne Nature). Cette immersion a permis aux participantes de découvrir la richesse écologique des landes bretonnes, ainsi que les principes de gestion des milieux ouverts : entretien des habitats, faune et flore locales et enjeux de conservation.

L'après-midi était consacrée à une initiation à la chasse au vol. Carine Prévost, fauconnière passionnée et membre de l'ANFA (Association nationale des fauconniers et autoursiers), a animé cette démonstration exceptionnelle. Les échanges avec les participantes ont été riches, mêlant émerveillement et questionnements techniques.



Programme d'animations estivale

Cette année, six dates d'animations ont également été programmées durant la période estivale. Les animations nature ont été réalisées par Valika Le Boutouiller (Centre Bretagne Nature). Différents thèmes ont ainsi été abordés (cf. tableau 2).

Tableau 2. Tableau récapitulatif des animations réalisées durant l'été 2025

Thème de l'animation	Structure	Date	Cadre	Animation gratuite oui/non	Horaires
La nuit dans la lande	Centre Bretagne Nature	11-juil	Partenariat FDC56/OFB	oui	21h - 23h
Plantes et petites bêtes de la lande	Centre Bretagne Nature	16-juil	Partenariat FDC56/OFB	oui	10h - 12h
Sur les traces des animaux de la lande	Centre Bretagne Nature	26-juil	Partenariat FDC56/OFB	oui	10h - 12h
La nuit dans la lande	Centre Bretagne Nature	08-août	Partenariat FDC56/OFB	oui	21h - 23h
Plantes et petites bêtes de la lande	Centre Bretagne Nature	13-août	Partenariat FDC56/OFB	oui	10h - 12h
Sur les traces des animaux de la lande	Centre Bretagne Nature	30-août	Partenariat FDC56/OFB	oui	10h - 12h

OO 12. Gérer le patrimoine historique du site

CI3. Restauration du patrimoine historique présent sur le site

Les 20 mars et 20 novembre 2025, les élèves du lycée Anne de Bretagne ont restauré des tronçons d'un ancien muret en pierres bordant le sentier pédagogique. Ils ont également construit un nouveau muret en pierres au niveau du parking afin de stabiliser un talus. Édifié à l'entrée du site, ce muret constitue aussi un témoignage symbolique des nombreux murets abandonnés sur la lande.



Les lycéens, en collaboration avec les agents municipaux de la commune de Pluméliau-Bieuzy, ont également procédé à la réfection du chemin principal desservant l'aire de stationnement. Plusieurs mètres cubes de gravier ont ainsi été étalés sur une portion du chemin, fortement dégradée par des ravinelements successifs.



FCR 2 CONNAISSANCES NATURALISTES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

OLT 3. Améliorer et actualiser la connaissance sur le site

OO 13. Approfondir la connaissance de la faune du site

La Fauvette pitchou, réobservée sur le site le 2 novembre 2024 par Yves Blat, lors d'une sortie chantier sur la lande avec les élèves du lycée Anne de Bretagne, est toujours présente. Cette observation confirme la réapparition de l'espèce sur le site, où elle n'avait plus été signalée depuis 2013. Deux couples ont été observés tout au long du printemps, présentant des comportements de nourrissage, ce qui atteste du statut nicheur de l'espèce sur le site.

Suivi STOC capture

Dans le cadre d'une convention signée le 22 juin 2022 entre la Fédération des chasseurs du Morbihan et André Charlot, bagueur agréé du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Capture (STOC Capture) a été reconduit cette année sur la lande du Crano. Ce suivi, initié par André Charlot sur le site dès 2006, doit en effet être poursuivi afin de renforcer les connaissances à la fois nationales et locales.

Les objectifs du STOC Capture sont de documenter, sur le long terme et à l'échelle nationale, la dynamique démographique des populations d'oiseaux communs ainsi que l'influence des variations climatiques et des habitats. À une échelle plus locale, les données issues du baguage apportent également des informations précieuses pour orienter la gestion du site.

Afin d'assurer la comparabilité des résultats d'une année sur l'autre, la période de suivi, le nombre de filets de capture ainsi que leur emplacement doivent rester strictement identiques.

Chaque session de capture débute à l'aube et se termine aux alentours de 12 h. Les filets sont contrôlés toutes les 30 minutes. Le baguage et la collecte des données sont réalisés à proximité immédiate du filet de capture, puis l'oiseau est relâché sur place dans les meilleurs délais.

Cette année le baguage s'est déroulé les 17 mai, 6, 21 juin et le 6 juillet. Durant ces quatre demi journées, un total de 317 oiseaux ont été capturés et bagués (cf. figure 11).

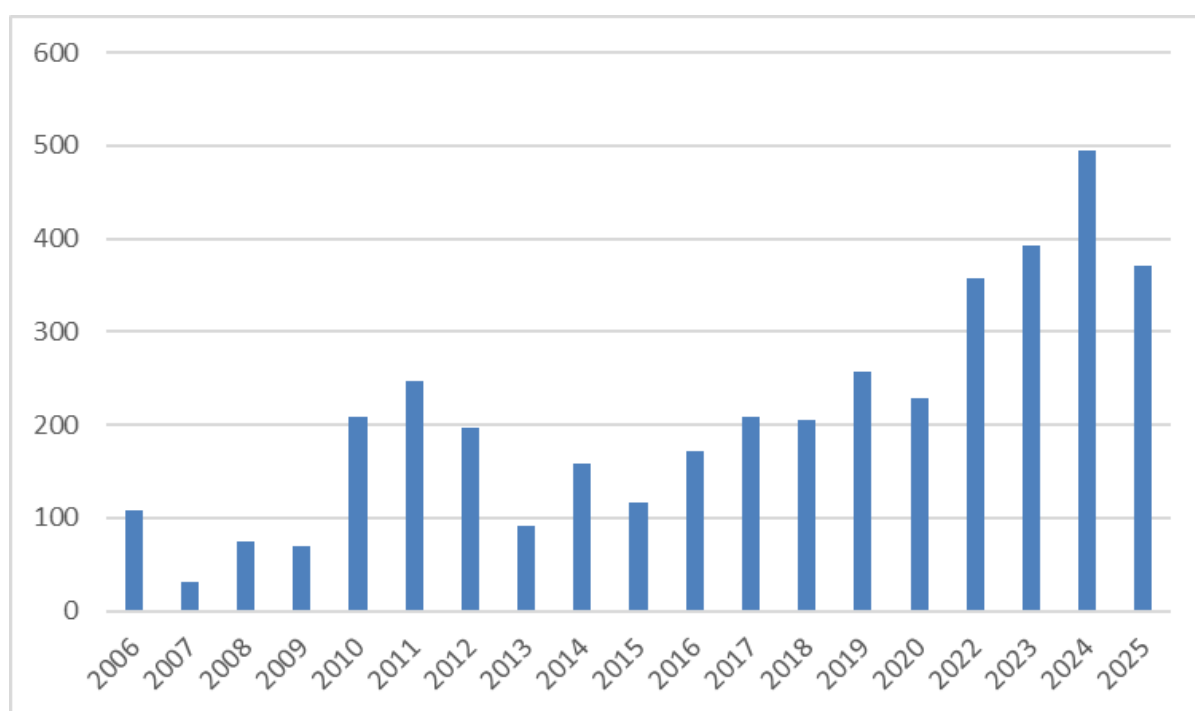


Figure 11. Evolution interannuelle du nombre d'oiseaux capturés entre 2006 et 2025

Suivi Engoulevent d'Europe

Le statut de conservation de l'Engoulevent (*Caprimilgus europaeus*) en Europe est défavorable. L'espèce a subi un déclin dans la plupart des pays, sauf en Europe centrale. La destruction d'une partie de ses habitats traditionnels (landes, dunes boisées) constitue encore une menace importante (Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN).

La méthode employée pour suivre cette espèce consiste à réaliser, d'une année à l'autre, des écoutes sur un même point d'observation (cf. figure 12) et à recenser les mâles chanteurs pendant une durée de 30 minutes au crépuscule, période correspondant à leur pic d'activité.

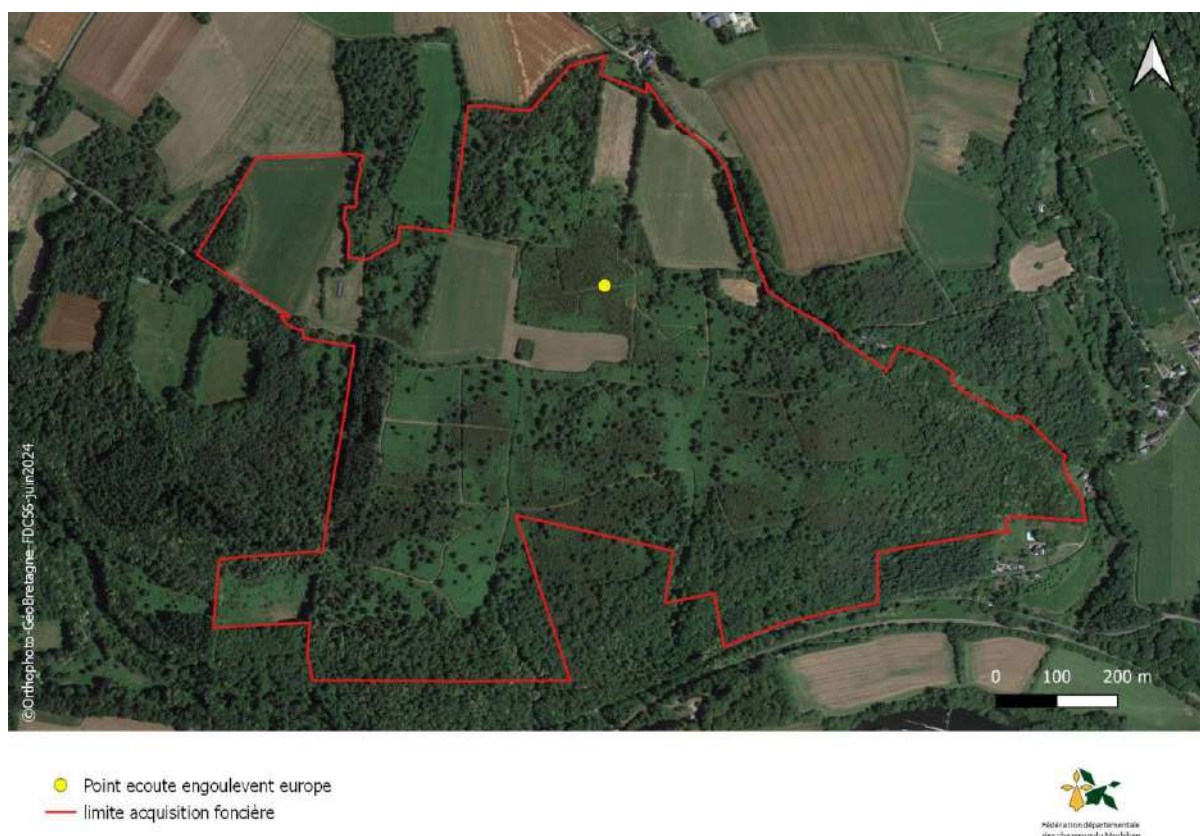


Figure 12. Localisation géographique du point d'écoute utilisé pour le suivi de l'Engoulement d'Europe

Cette année, le suivi s'est déroulé le 12 juin 2025. Quatre mâles chanteurs ont été recensés (cf. tableau 3 ci-dessous). Le nombre de mâles chanteurs demeure stable sur l'ensemble des cinq années de suivi (en raison de conditions météorologiques défavorables, le suivi de l'année 2024 n'avait pas pu être réalisé).

Tableau 3. Tableau récapitulatif des résultats du suivi de l'Engoulement d'Europe réalisé depuis 2020

N° point	Date du suivi	Nombre de mâles chanteurs	Observation
1	29/06/20	4	
2	29/06/20	0	Point d'écoute en dehors de la lande du Crano
1	24/06/21	3	
2	24/06/21	0	Lande de Kérotum
1	20/06/22	1	2022 un seul point d'écoute. T° en baisse et nuageux
1	03/07/22	3	Comptage réalisé le matin (STOC CAPTURE)
1	15/06/23	3	Début chant 22h33 (observation de 4 individus ensemble en vol)
1	12/06/25	4	

Suivi POPReptile

Cette année, cinq passages de prospection ont été effectués sur l'ensemble des quatre transects (cf. tableau 4). Le suivi POPReptile est en place sur le site depuis 2021. En 2024, ce suivi n'a toutefois pas pu être réalisé en raison de conditions météorologiques défavorables.

Tableau 4. Tableau récapitulatif des résultats du suivi POPReptile réalisé en 2025

Année 2025 (10/05/2025; 26/05/2025; 12/06/2025; 01/07/2025; 12/08/2025)														
N° plaque	Lézard vivipare (<i>Zootoca vivipara</i>)		Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)		Lézard vert (<i>Lacerta viridis</i>)		Orvet fragile (<i>Anguis fragilis</i>)		Couleuvre à collier (<i>Natrix natrix</i>)		Coronelle lisse (<i>Coronella austriaca</i>)		Vipère péliade (<i>Vipera berus</i>)	
	P*	HP*	P	HP	p	HP	P	HP	P	HP	P	HP	P	HP
1							1							
2						1	1							
3						2	1							
4						1								
5						1								
6														1
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13							3							
14							1							
15							4							
16														

* p = observation sur ou sous plaque / hp = observation hors plaque

Cette année, deux Vipères péliades ont été capturées afin de réaliser des prélèvements génétiques dans le cadre d'un programme de recherche. Mené par Olivier Lourdais (CNRS), ce projet a pour objectif de mieux comprendre les capacités de résilience et d'adaptation de la Vipère péliade face au stress climatique. L'enjeu est particulièrement fort en Bretagne, qui concentre près de 30 % des effectifs nationaux de l'espèce. Dans ce contexte, l'espace naturel de la lande du Crano a un intérêt majeur : cette lande constitue un habitat particulièrement favorable à la vipère et représente un site important pour la conservation de cette espèce à fort enjeu patrimonial.

La gestion future du site devra impérativement intégrer ce contexte et en tenir pleinement compte dans les orientations et les actions mises en œuvre.



FCR 3. FONCTIONNEMENT

OLT 4. Assurer le fonctionnement optimal du site

OO 14. Assurer la concertation et le rapportage des actions et des résultats de gestion du site auprès des instances de gouvernance, d'accompagnement et d'avis scientifique

MS4. Organiser des comités de pilotage

Cette année, le comité de pilotage (Copil) s'est tenu le 21 février 2025. Les partenaires et prestataires ont été invités à cette rencontre annuelle (cf. tableau 5) , qui permet de recueillir leurs avis et suggestions concernant le fonctionnement, la gestion et les modalités de mise en œuvre des différentes mesures du plan de gestion. Cette réunion constitue un temps d'échanges essentiel pour présenter, en toute transparence, l'ensemble des opérations réalisées et à venir, ainsi que les bilans financiers.

Le rapport d'activité a été transmis à l'ensemble des membres conviés au Copil quelques jours avant la tenue de la réunion.

Le point principal à l'ordre du jour du Copil 2025 portait sur la présentation des travaux d'Ilse Lagrange (bureau d'études Bleunienn Expertise Botanique, prestataire du plan de gestion 2025). Cette intervention concernait à la fois l'évaluation du plan de gestion 2014-2020 et la présentation du nouveau plan de gestion 2025-2034, lequel a été validé par le Copil.

Tableau 5. Liste des membres conviés au Copil 2025

Liste des personnes invitées au Copil 21 février 2024		Présence (Oui/ Non)
ACCA de Bieuzy	Guillaume Billy	N
ACCA de Bieuzy	Guéna	N
ACCA de Bieuzy	Richard Billy	N
Association comité des fêtes du Resto	Gilles LEDORZE	N
Baud Communauté (DGS)	Magali GREMY	N
Baud communauté (Master 2 Histoire 2020) - CD56)	Gwenaëlle LEDOUBLE	N
Baud communauté (office de tourisme)	Emilie DUBEE	N
Baud communauté (Présidente)	Pascale GILLET	N
Baud communauté (responsable pôle environnement)	Xavier COURTOT	N
Baud communauté (technicien tourisme sentiers randonnés)	Pascal KERMORVANT	N
Baud communauté (vice-président en charge de l'environnement)	Anthony AONNO	N
Bretagne Vivante	Jean DAVID	N
Bureau étude (Bleunienn Expertise botanique)	Isle LAGRANGE	O
Centre Bretagne Nature (prestataire animatrice nature)	Valika BOUTOUILLER	N
Centre équestre manège enchanté	Tom Le MARTELOT	O
Centre équestre manège enchanté	Julien Le MARTELOT	O
Conseil départemental du Morbihan (ENS)	Laurent PERIGNON	O
Fédération départementale des chasseurs Morbihan (technicien gestionnaire site)	Thierry DELHORME	O
Fédération départementale des chasseurs du Morbihan (administratrice du secteur)	Marie GUILLATEAU	N
Fédération départementale des chasseurs du Morbihan (responsable de service)	Stéphane BASCK	O
Fédération régionale des chasseurs (chargée de mission ecocontribution)	Marina GUERIN	O
Fédération régionale des chasseurs (directeur)	Bertrand PIEL	N
Fondation pour la préservation de la nature	Paul BOURRIEU	N
Lycée Anne de BZH	Yves BLAT	N
Mairie de Pluméliau Bieuzy (adjointe environnement)	Carine PESSIOT	O
Mairie de Pluméliau Bieuzy (ancien maire Bieuzy les Eaux)	Léon QUILLERE	O
Mairie de Pluméliau-Bieuzy (maire Pluméliau-Bieuzy)	Claude ANNIC	N
Mairie de Puméliu Bieuzy (ancien maire de Bieuzy les Eaux)	Alain L'AIGLE	O
Naturaliste ornitho bagueur (prestataire)	André CHARLOT	O
Office Français de la Biodiversité	Olivier MUSARD	N
Rando Plume à Bieuzy	Yann FOREST	N
Riverain	Yves Le MEUR	O
Riverain	Cyrille LESAGER	O
Riverain	Michel KERVELLA	O
Riverain	Serge BRET	O
Un mouton dans la ville (prestataire eco-pâturage)	Tyffanie DUFROST	N

MS5. Organisation des missions du personnel

Pour l'année 2025, le temps de travail consacré au site par le technicien en charge de la gestion s'élève à 586 heures. La répartition de ce temps de travail selon les différents objectifs définis dans le plan de gestion est présentée figure 13. 44% du temps de travail est alloué à l'OLT 2 « OLT 2. Accompagner et concilier les différents usages sur le site » notamment sur le volet « Développer des actions pédagogiques et de sensibilisation ».

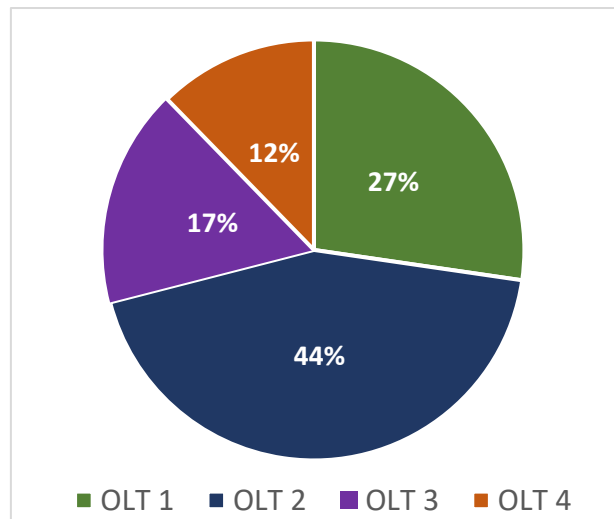


Figure 13. Répartition du temps de travail du technicien en charge de la gestion par objectif à long terme (OLT)

ENJEUX	Code	Code	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Enjeu 1	OLT 1	OO 1	Restaurer et augmenter les surfaces de lande xérophile à Ajonc d'Europe et Bruyère cendrée et à Ajonc nain et Bruyère cendrée
		OO 2	Contrôler/limiter les fougères
		OO 3	Préserver différents stades de lande et favoriser des îlots de vieillissement
		OO 4	Préserver et favoriser les landes, prairies et pelouses acides
		OO 5	Conservation des boisements reconnus d'intérêt européens
		OO 6	Assurer une veille sur la présence d'espèces invasives
		OO 7	Obtenir une surface cohérente de gestion
		OO 8	Assurer la cohérence de la gestion avec les règles d'urbanisme
FCR 1	OLT 2	OO 9	Organiser la fréquentation
		OO 10	Organiser les usages
		OO 11	Développer des actions pédagogiques et de sensibilisation
		OO 12	Gérer le patrimoine historique du site
FCR 2	OLT 3	OO 13	Approfondir la connaissance de la faune du site
FCR 3	OLT 4	OO 14	Assurer la concertation et le rapportage des actions et des résultats de gestion du site auprès des instances de gouvernance, d'accompagnement et d'avis scientifique
		OO 15	Assurer l'organisation et l'efficacité de l'équipe gestionnaire
		OO 16	Assurer la gestion administrative
		OO 17	Assurer la gestion financière

MS7. Formation du personnel

Le technicien en charge de la gestion du site a participé à une formation d'une semaine consacrée à l'animation nature et aux sentiers pédagogiques. Cette formation avait pour objectif de renforcer ses connaissances et compétences dans ces domaines, afin d'améliorer la mise en œuvre de projets de valorisation des espaces naturels. Elle s'est déroulée du 6 au 10 octobre 2025 à la MFR de Mondy, située à Bourg-de-Péage (26).

MS8. Renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion, aux suivis naturalistes et aux animations pédagogiques

Cette année, la Fédération des chasseurs a fait l'acquisition d'une perche élagueuse. Ce matériel sera destiné à l'entretien des chemins et sentiers du site.

MS10. Gérer la comptabilité, assurer la diversification des financements

Le budget prévisionnel de la gestion de la Lande du Crano a été établi à **77 703.28€** pour l'année 2025. Il a été réalisé au final **87 966.77€** de dépenses pour 2025, soit une augmentation de 13% par rapport au prévisionnel.

Les frais de l'année 2025 se répartissent selon les grands postes suivants :

DETAIL BUDGET REALISE - DEPENSES

	Restauration habitats	Suivis biodiversité	Education à l'environnement	Coordination projet	TOTAL
Frais de personnel	11 332,50 €	3 949,97 €	10 972,14 €	6 362,40 €	32 617,02 €
Frais de déplacement	1 788,00 €	1 341,00 €	851,54 €	0,00 €	3 980,54 €
Frais prestation extérieur	16 140,39 €	200,00 €	25 622,95 €	0,00 €	41 963,34 €
Equipement et Travaux	4 113,33 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	4 513,33 €
Frais indirect	1 699,88 €	592,50 €	1 645,82 €	954,36 €	4 892,55 €
	35 074,10 €	6 483,47 €	39 092,45 €	7 316,76 €	87 966,77 €

DETAIL BUDGET REALISE - RECETTES

Vente broyeur forestier					5 400,00 €
-------------------------	--	--	--	--	-------------------

Les dépenses de personnels représentent le temps de travail de Thierry Delhorme (coordination et réalisation des suivis, travaux, pâturage, animations...) en grande majorité, et celui de Stéphane BASCK (coordination administrative et financière du projet, demandes de subvention...), pour un équivalent de 0.37 ETP.

Les prestations extérieurs rassemblent la location du tracteur pour l'entretien du site, la prestation de pâturage ovins, l'intervention de l'entreprise DIGARD pour le broyage de la lande, le ressemis d'une pâture, la convention avec le lycée Anne de Bretagne, et les différents

éléments de conception et mise en place du sentier de découverte (graphiste, mobilier bois, parking, accueil stagiaire...).

Le broyeur forestier, acheté lors de la première année de gestion du Crano, a été vendu au centre équestre, ce qui explique la recette de 5 400 €.

Le plan de financement de l'année 2025 est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN	16 774 €	19 %
ECOCONTRIBUTION (OFB-FNC)	53 000 €	60 %
PLUMELIAU BIEUZY	6 000 €	7 %
BAUD COMMUNAUTE	5 600 €	6 %
Vente du broyeur forestier acheté en 2020	5 400 €	6 %
FEDERATION DES CHASSEURS MORBIHAN	1 192,77 €	1 %
TOTAL	87 966,77 €	

L'aide financière du Conseil départemental du Morbihan (16 774€ en 2025) se compose :

- de la prise en charge du broyage de la lande (DIGARD : 3 486€)
- de la prise en charge d'une journée d'animation autour du « mouton dans la lande » (UN MOUTON DANS LA VILLE : 432€),
- de la participation à la convention de pâturage (UN MOUTON DANS LA VILLE : 3 456€),
- de la convention de gestion de l'ENS des landes du Crano (9 400€).

L'aide de la commune de Pluméliau Bieuzy s'élève à 6 000€ pour la participation à la gestion du site, et celle de Baud Communauté s'élève à 5 600€ concernant la participation à la mise en place du sentier de découverte.

L'aide financière dite « Eco-contribution », qui est la participation de la Fédération nationale des chasseurs et l'Office Français pour la Biodiversité » s'élève à 53 000€.